

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Roda

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0010970277

Objectifs et politique d'investissement

Le FIA a pour objectif de gestion la recherche de performance, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement sur les marchés actions et de taux mondiaux, par la mise en œuvre d'une gestion active et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. LA SICAV n'est pas gérée en référence à un indice. La SICAV sera exposée de façon prépondérante aux produits de taux, mais elle pourra également être exposée jusqu'à 60% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, selon les anticipations des gestionnaires.

La SICAV sera gérée de façon discrétionnaire et flexible, et sera exposée sur l'une ou l'autre des classes d'actifs en fonction des conditions de marché et/ou des anticipations liées à l'évolution des différents marchés (actions, taux). La détermination du choix des classes d'actifs et de leurs proportions se fera notamment par une approche historique de leur valorisation intrinsèque et relative ; ainsi qu'en fonction des données relatives à la croissance de l'activité économique mondiale, à l'évolution des taux, des devises, etc. Concernant la poche taux, la société de gestion et le sous-déléguataire de la gestion financière ne recourent pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notations mais réalisent une analyse crédit interne à chaque société de gestion ; la notation des agences ne constituant qu'un critère parmi d'autres leur permettant de prendre leurs décisions.

La SICAV RODA est investie, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif mis en place par la société de gestion, entre 20% et 100% dans des produits de taux (dont des obligations *callable/puttable* dans la limite de 15% de l'actif net) ou convertibles (jusqu'à 20% maximum de l'actif net), de toute échéance, et dans des OPC de produits de taux, et entre 0 et 60% dans des actions et OPC de produits d'actions, en fonction des opportunités de marché. La SICAV peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des OPC, dont 10% maximum de son actif dans des OPCVM et FIA dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux ou convertibles et/ou aux produits d'actions ou ayant recours à des stratégies de gestion alternative, comme suit :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français et, dans la limite de 10% de l'actif, des parts ou actions d'OPC de droit étranger, de

type fonds de fonds alternatifs, FCIMT, OPC investissant plus de 10% en parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement, OPC nourricier, fonds professionnels à vocation générale, OPC à procédures allégées, fonds professionnels spécialisés.

La SICAV pourra être exposée directement aux pays émergents hors OCDE jusqu'à 20% de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 50% de son actif. L'exposition globale du portefeuille au marché action ne dépassera pas 60% de l'actif de la SICAV.

Pour les produits de taux, la sensibilité* du portefeuille sera dans une fourchette comprise entre -1 et 9. Par ailleurs, les titres spéculatifs (dits « haut rendement ») pourront représenter jusqu'à 20% de l'actif.

Il existe un risque de change pour l'actionnaire jusqu'à 100%.

La SICAV peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d'indices de taux ou d'actions, de devises, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices de taux ou d'actions) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Le gérant interviendra sur le risque action, de taux et de change. Pour ce faire, la SICAV se couvre ou/et s'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, ainsi que des indices de taux ou d'actions.

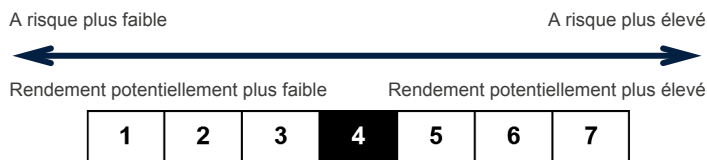
L'exposition globale du fonds aux différentes classes d'actifs via le recours aux titres vifs, instruments dérivés et titres intégrant des dérivés, pourra aller jusqu'à 200% de l'actif net.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation et/ou distribution.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

* La sensibilité obligatoire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce FIA est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux de toute échéance.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

• La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,98%
--------------------------------------	-------

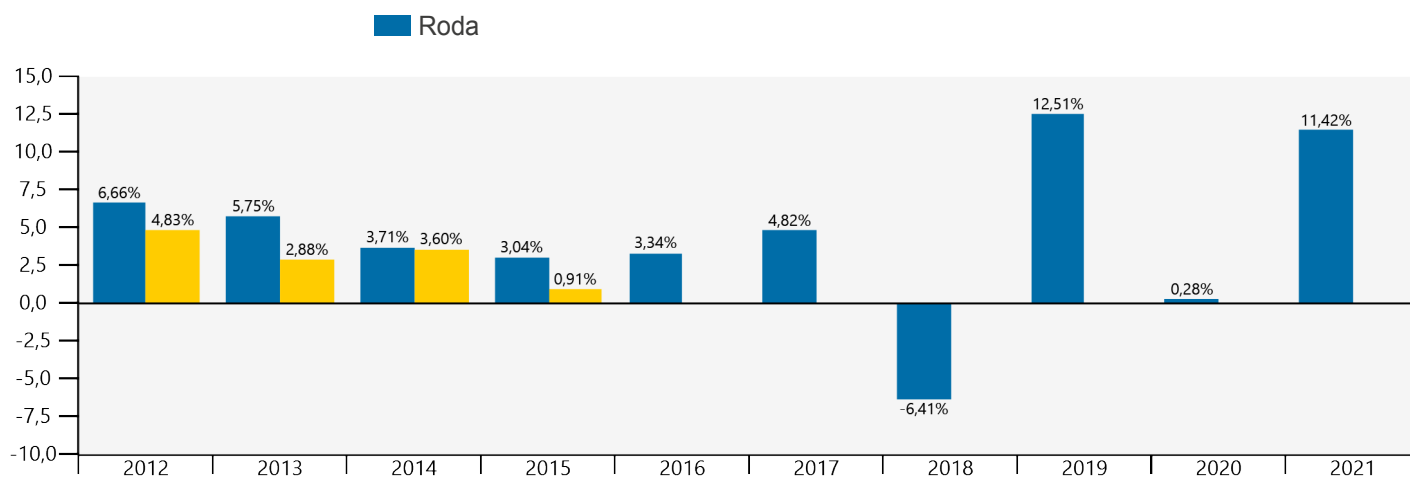
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce FIA a été créé en 2010.

Les Actions ont été créées le 15/12/2010.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Indicateur de référence : FRA OPC Profil Prudent jusqu'au 21 avril 2016.

La SICAV a modifié sa stratégie d'investissement (augmentation de certaines fourchettes d'exposition) et son profil de risque et de rendement le 22 avril 2016. Les performances affichées jusqu'au 21 avril 2016 ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est Caceis Bank.

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.